Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260602-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Convocation 3 juin 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de Mme Mari COURTAS, 1ère Adjointe.

PRESENTS : Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE

POUVOIRS : Céline PESTEL donne pouvoir à Anthony DECRETON
Abdel BELARBI donne pouvoir à Emmanuel LE NOA
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Pascal DUBRUNFAUT
Annick MOISAN donne pouvoir à Patrick COSSON
Luc STRIDE donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Catherine PEDRON donne pouvoir à Pascal JEGO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Maryline MORFOUASSE

ABSENT : Bruno BEUZIT

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves BRUNEL

Membres en exercice : 33
Présents : 23
Votants : 32

2026-06-02 - Approbation du compte administratif 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-14 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n°2026-06-01 du 9 juin 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ELIT** Mme Courtas, 1ère adjointe au Maire, comme présidente de séance, M. le Maire ayant quitté la salle pour le vote ;

- **APPROUVE** le compte administratif 2025 établi par M. le Maire, lequel est établi ainsi :

BUDGET	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE	3 403 015,17	2 596 370,29	14 522 009,64	21 618 693,06

A Ploufragan, le 15 juin 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT

Le secrétaire de séance
Pierre-Yves BRUNEL